



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Centre de Ressources Mobilités Durables Employeurs

Céline LAMER, Direction régionale ADEME Centre-Val de Loire

Webinaire du 23 juin 2025



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



À l'ADEME - **l'Agence de la transition écologique** -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

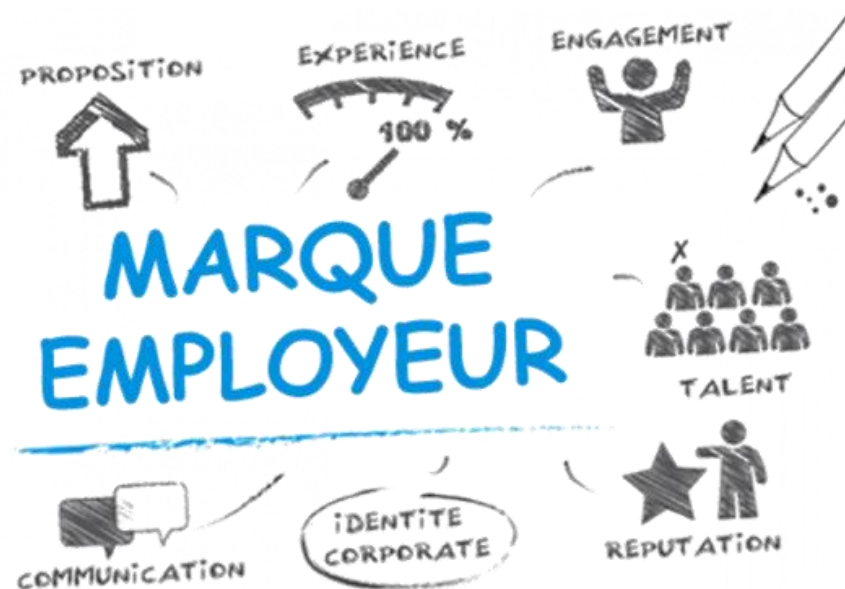
L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du **ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**



[L'Agence de la transition écologique | Agir pour la transition écologique | ADEME](#)



Quels bénéfices pour l'employeur et ses salarié.e.s ?



Présentation du Centre de Ressources

<https://employeursprocovoiturage.ademe.fr/centre-de-ressources-mobilite-durable-employeur>

Cliquez sur les différentes thématiques ci-dessous pour accéder aux informations et ressources correspondantes

“ Je veux analyser
les mobilités
liées à mon activité

“ Je veux mettre en
place un Plan de
Mobilité Employeur

“ Je veux mettre en
place le Forfait
Mobilités Durables

“ Je veux préparer
mes NAO
mobilité

“ Je veux optimiser
ma flotte de
véhicules

“ Je veux mettre
en place une
politique voyage

“ Je veux accompagner
mes salarié.es dans
l'évolution de leurs
habitudes de mobilité

“ Je questionne
ma politique
immobilière

“ J'ai un projet RH
ou d'organisation
du travail

“ Je souhaite mettre en
place et financer de
nouveaux équipements
et services de mobilité

Structure du Centre de Ressources

Pour chaque thématique, on retrouve :

- Le contexte réglementaire
- Des éléments pédagogiques, chiffres clés
- Les questions à se poser, les étapes à suivre
- Les acteurs à mobiliser en interne/en externe
- Les soutiens financiers
- Etc.

Les acteurs à mobiliser:

Le service RH peut fournir le listing des adresses des collaborateurs et collaboratrices.

Le service IT (Information Technology) ou RGPD doit être mobilisé afin de veiller au respect du Règlement Général sur les Protection des Données (RGPD).

Dans certaines organisations, des services disposent d'outils cartographiques pouvant être mobilisés durant cette étape.



ÉTUDE DE L'ACCESSIBILITÉ

FICHE MÉTHODOLOGIQUE

À QUOI ÇA SERT ?

L'étude d'accessibilité consiste à recenser et évaluer les dispositifs et infrastructures de mobilité à proximité du site.

Cela permet de connaître le potentiel d'utilisation des modes de transport par les collaborateurs, selon la qualité de l'offre proposée par le territoire ou par l'employeur, et d'identifier les manques.

QUELS OUTILS MOBILISER ?

Des ressources en ligne peuvent être consultées pour récupérer de l'information sur les offres de mobilité. On retrouve par exemple :

- Niveau de congestion : [Google Traffic](#), [Mappy](#) et [Waze](#)
- Bornes de recharge publiques : [Bison Futé](#)
- Covoiturage : certaines collectivités ont des partenariats avec des plateformes nationales, [plateforme employeurs pro-covoiturage de l'ADEME](#)
- Parkings publics : [Base nationale des lieux de stationnement](#)
- Plan du réseau de transports en commun et fiches horaires : site de la commune ou du réseau de transport
- Plan du réseau cyclable : [Géovélo](#), ou plan de mobilité du territoire
- Notation des infrastructures cyclables : [Baromètre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette](#)
- Aides financières vélo : [mesaidesvelo.fr](#) ou le site de la commune ou de l'intercommunalité

Pour aller plus loin, la plateforme ressources de l'ADEME propose :

- Un guide d'autodiagnostic
- Un tableau de notation

QUEL SUPPORT UTILISER ?

Les offres identifiées peuvent être listées dans un rapport agrémenté d'illustrations ou de plans. L'étude d'accessibilité, présentée dans un format pédagogique peut ainsi directement être diffusée auprès des collaborateurs pour les informer des offres à leur disposition.

QUELLES ÉTAPES SUIVRE ?

- 1 Lister les catégories d'offres à recenser : accès en véhicules motorisés dont covoiturage, accès en transport en commun, accès en vélo, en trottinette et à pied
- 2 Identifier les acteurs à mobiliser moyens généraux ou équivalents en interne, collectivités et AOM
- 3 Renseignement des différentes offres actuelles et à venir et évaluation de leur niveau de qualité
- 4 Communication sur ces offres auprès des collaborateurs

NOS RECOMMANDATIONS

Préparation d'un PDME

Les facteurs clés de réussite de son PDME :

Dans le cadre d'une démarche de Plan de Mobilité Employeur (PDME), il y a trois points de bonnes conditions.

- Définir et valider en amont ses objectifs et son périmètre

La réalisation d'un PDME peut être motivée par plusieurs raisons: le bien-être des collaborateurs, son empreinte environnementale, un déménagement de site, etc.

De même, il est important de définir le périmètre du projet: un site ou plusieurs, la présence de fournisseurs, des visiteurs etc.

Ces éléments vont orienter les questions à se poser pendant le diagnostic, ainsi que le périmètre important de fixer en amont du projet, avec l'ensemble des parties prenantes en interne et avec l'employeur. Vous pouvez par exemple vous demander « Notre PDME sera réussi si... ».

- Définir la gouvernance

Il est recommandé que le PDME soit porté par un « référent mobilité », ou à défaut par un responsable qui garantisse la bonne réalisation du projet et de la coordination des différents acteurs. Pour les services, il est important d'informer les personnes concernées dès que possible et de

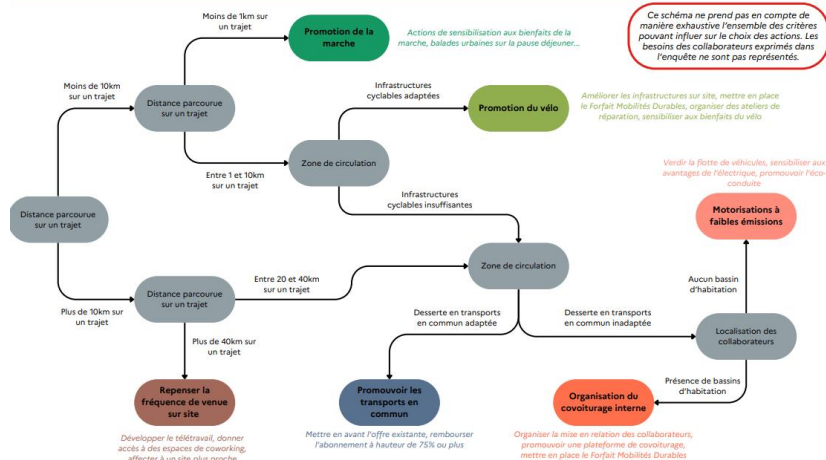
PROFIL			VOITURE				TRANSPORTS EN COMMUN			
Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	Nombre de collaborateurs concernés	Congestion autour du site	Infrastructures publiques à moins de 300m	Stationnement véhicules motorisés	Bornes de recharge sur site	Nombre de lignes à moins de 300m	Type de transports à moins d'1km	La ligne la plus proche se trouve à	La ligne la plus proche à une fréquence de passage de
			Dérouler	Dérouler	Dérouler	Dérouler	Dérouler	Dérouler	Dérouler	Dérouler
Total			0 / 8				0 / 8			

Les outils, fiches méthodo, guides

Pour chaque thématique :

- Fiches méthodologiques
- Outils, autodiagnostic, grilles d'analyse
- FAQ
- Au format word ou excel donc facilement modifiable et appropriable par l'entreprise

QUELLES ACTIONS POUR QUELLE SITUATION ? SCHEMA D'AIDE À LA DECISION



Les outils proposés :

[Fiche méthodologique sur l'étude des flux de déplacements](#) ↕

[FAQ RGPD](#) ↕

STRATÉGIE DE MOBILISATION FICHE MÉTHODOLOGIQUE

À QUOI ÇA SERT ?

La mobilisation des collaborateurs autour de la démarche du Plan de Mobilité Employeur est essentielle pour augmenter son impact.

En interrogeant leurs besoins pendant le diagnostic et en les impliquant pendant la définition du plan d'actions, l'employeur crée un cadre favorable à l'évolution des pratiques de mobilité des collaborateurs une fois les actions mises en place.

QUELLE MÉTHODE UTILISER ?

Mails, affiches, newsletter, réunion d'information, animation, page dédiée dans l'intranet... Les canaux de communication sont nombreux pour transmettre les messages clés sur la démarche PDME.

Il est recommandé de distinguer les communications en lien avec la mobilité par des couleurs ou un logo spécifiques.

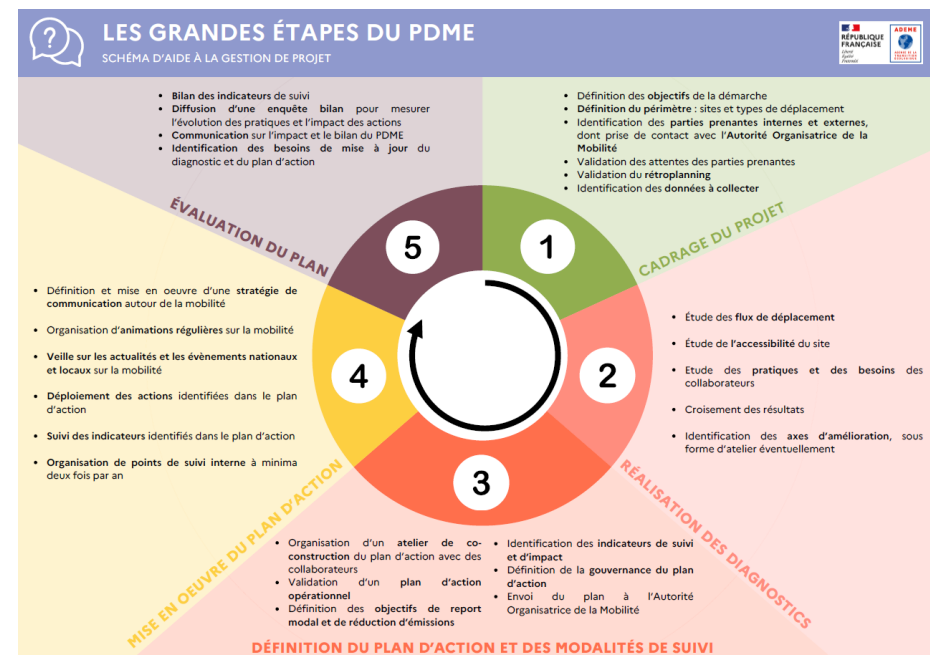
QUELS OUTILS MOBILISER ?

Outils et canaux pour mobiliser les collaborateurs :

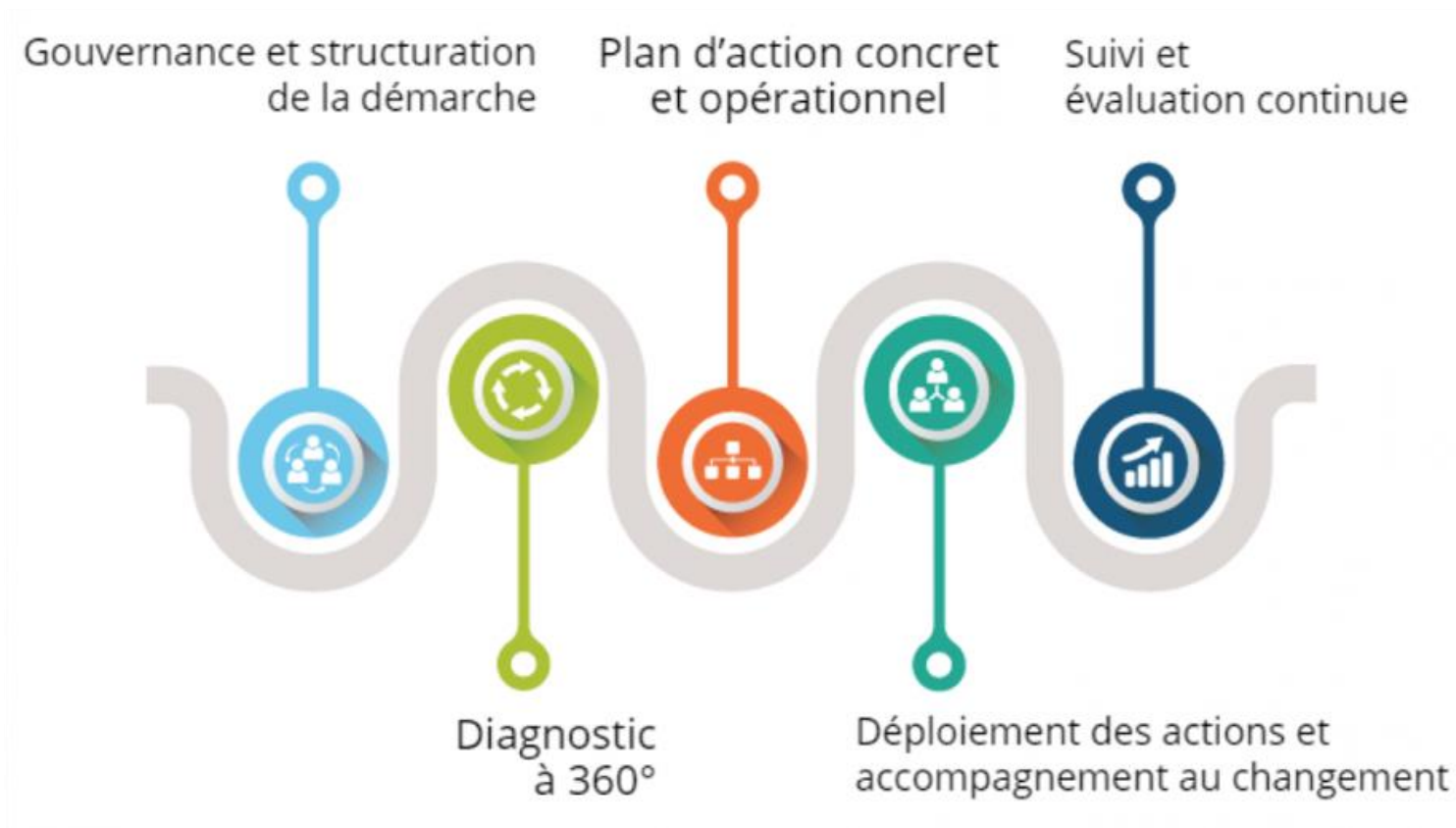
- Communication officielle : newsletter, site intranet, note de service, mailing
- Sensibilisation : affiche, webinaire, vidéo, stand sur site

NOS RECOMMANDATIONS

- 1 C'est l'occasion de présenter les différentes phases du projet, ses objectifs et les moments de mobilisation des collaborateurs.
- 2 L'importance de la participation doit être mise en avant avec l'indication que des actions découleront des réponses données. Des relances doivent également être prévues en fonction du taux de réponse tout au long de la diffusion.



Et toutes les informations nécessaires pour vous lancer dans une démarche de Plan de Mobilité Employeur (PDME)



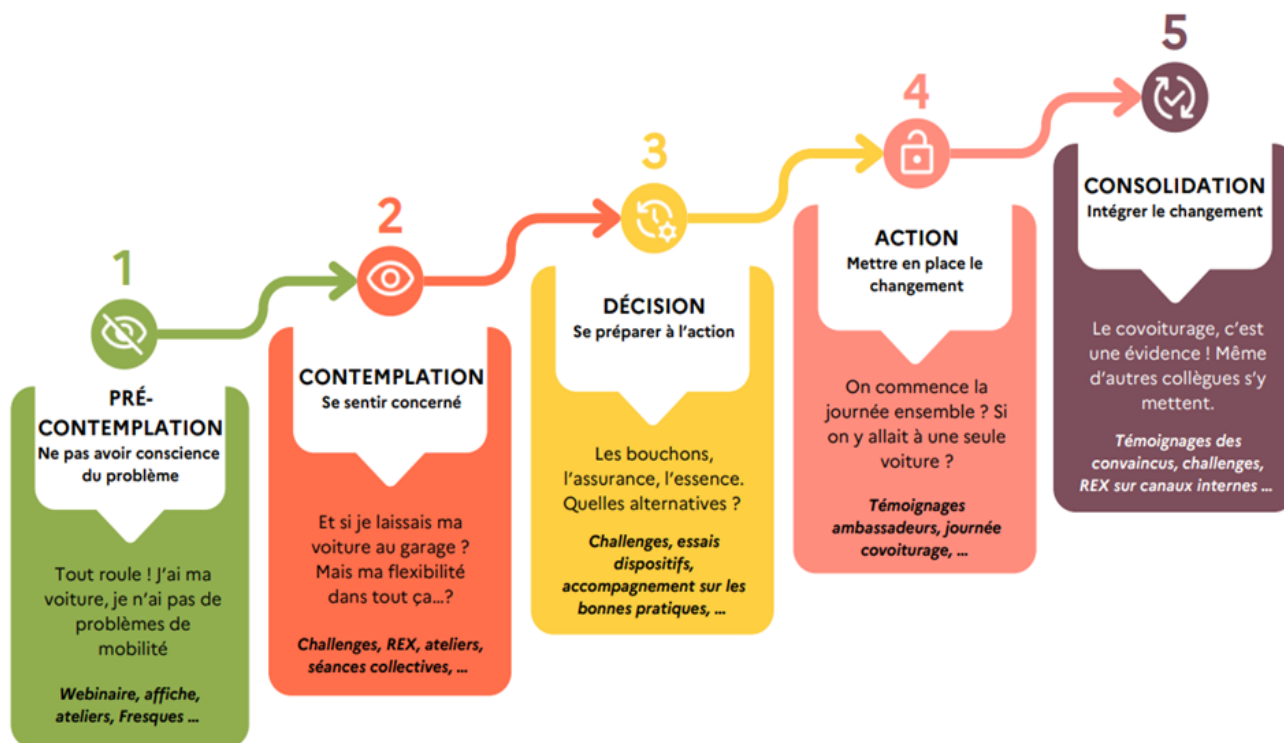
Des éléments de compréhension sur la conduite du changement et des outils

<https://impactco2.fr/outils/transport>



LA CONDUITE DU CHANGEMENT

SCHEMA DE PRESENTATION DES ETAPES



Transport

Calculer l'impact carbone des moyens de transport

Distance	Itinéraire
10	km
Découvrez la quantité de CO ₂ e que vous émettez pour cette distance	
Mode d'affichage : ☰ Liste ✓ ▮ Comparaison	
	Marche 0 kg CO ₂ e
	Vélo mécanique 0 kg CO ₂ e
	Métro 0,04 kg CO ₂ e
	Vélo à assistance électrique 0,11 kg CO ₂ e

☒ Usage
☐ Construction

Pour plus d'informations

<https://employeursprocovoiturage.ademe.fr/centre-de-ressources-mobilite-durable-employeur/>

Le centre ressources se veut évolutif, n'hésitez pas à partager vos besoins, avis et suggestions d'amélioration en contactant :

mobilite.employeur@ademe.fr

Plan national covoiturage du quotidien

ACCUEIL JE M'INFORME JE M'INSPIRE J'AGIS CENTRE DE RESSOURCES RESTONS CONNECTÉS

Accueil | Centre de ressources Mobilité durable Employeur

[Les chiffres clés de la mobilité](#) [Les bénéfices pour les employeurs](#) [Les retours des entreprises](#) [Le cadre juridique](#)

La thématique de la mobilité, notamment des collaborateurs et des collaboratrices sous différents angles. La réduction de l'empreinte carbone et des émissions de CO2, l'amélioration de la qualité de vie au travail sont les principaux, et ceux qui sont complémentaires.

Cliquez sur les différentes thématiques ci-dessous pour accéder aux ressources

- CENTRE DE RESSOURCES MOBILITÉ DURABLE
- ANALYSER LES MOBILITÉS LIÉES À MON ACTIVITÉ
- METTRE EN PLACE UN PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR
- METTRE EN PLACE LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES
- PRÉPARER MES NAO MOBILITÉ
- OPTIMISER MA FLOTTE DE VÉHICULES
- METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE VOYAGE
- ACCOMPAGNER MES SALARIÉS DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS HABITUDES DE MOBILITÉ
- QUESTIONNER MA POLITIQUE IMMOBILIÈRE
- PROJET RH OU ORGANISATION DU TRAVAIL
- METTRE EN PLACE ET FINANCER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE MOBILITÉ

“ Je veux analyser les mobilités liées à mon activité ”

“ Je veux mettre en place des services de mobilité ”

ZOOM sur **Mobili'Pro** outil d'optimisation environnementale et économique des déplacements professionnels

Un outil qui s'adresse aussi bien aux entreprises et aux collectivités

- Disposer d'indicateurs fiables et actualisés de la performance de son parc auto permettant de se comparer
- Engager et suivre un plan d'actions pour optimiser ses déplacements
- Une communauté de structures engagées animée à l'échelle nationale (webinaires, rencontres...)

Périmètre large des déplacements professionnels :

- Missions, formations, tournées, visites, ...
- Déplacements liés au parc auto
- Déplacements hors flotte : transports en commun, taxi, avion, train, IK

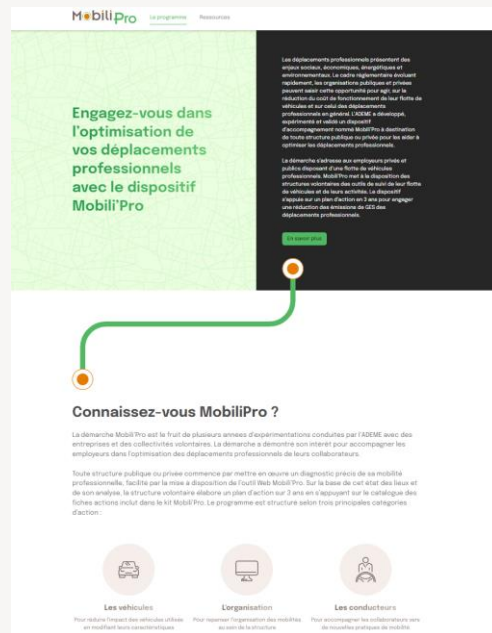
La spécificité de Mobili'Pro

- Différent d'un outil de suivi de parc / atelier
- Un outil orienté amélioration continue et impact environnemental
- Les leviers de décarbonations ne se concentrent pas QUE sur les véhicules
→ comportements et organisation

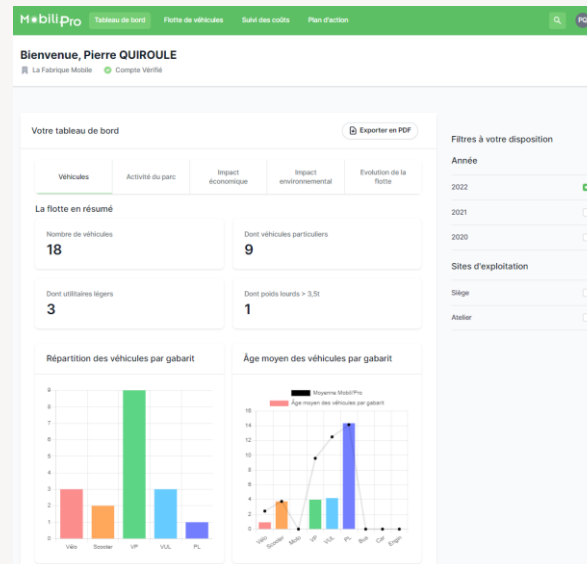


La boîte à outils Mobili'Pro

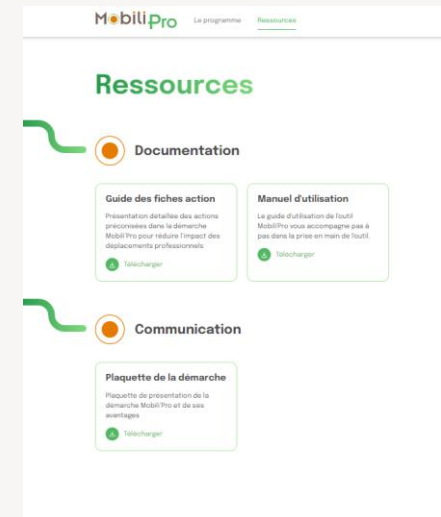
Un site public
d'information
www.mobilipro.fr



Un outil web pour
suivre et optimiser
ses déplacements



Un catalogue
d'actions concrètes
à mettre en œuvre



Le catalogue des 35 actions disponibles :

3 axes d'intervention

MobiliPro
propose d'agir sur

Les véhicules
Les conducteurs
et les comportements
L'organisation et le
management



- ▶ **L'axe « Véhicules »** regroupe les actions qui concernent la politique de renouvellement des véhicules de l'entreprise, l'équipement en véhicules à faibles émissions, l'amélioration de la maintenance et le suivi du parc ;



- ▶ **L'axe « Conducteurs & comportements »** rassemble les actions relatives à la promotion des bonnes pratiques, aux programmes d'éco-conduite et à la prévention du risque routier ;



- ▶ **L'axe « Organisation & management »** porte sur les actions touchant à l'optimisation des trajets, à la mutualisation des véhicules, au recours aux modes alternatifs au véhicule individuel, à la promotion des réunions à distance ainsi qu'à l'optimisation plus largement de l'ensemble des déplacements liés à l'activité dans une vision globale et intégrée du « management de la mobilité » (périmètre élargi).

[Voir le guide des fiches actions](#)

Les bénéfices



- Réduire les coûts des déplacements professionnels
 - ✓ En privilégiant la réduction, des consommations de carburant et donc des émissions de CO2 (et de polluants atmosphériques),
 - ✓ En agissant sur l'organisation de la flotte de véhicules,
 - ✓ En développant le recours aux nouveaux services à la mobilité,
- Disposer d'un outil de suivi des performances mis gratuitement à disposition (TCO2, consommation, taux d'utilisation)
- Rejoindre un réseau de structures engagées dans l'optimisation de leurs flottes, partager ses expériences,
- Valoriser l'image de la structure en participant à une démarche innovante,
- Mobiliser les salariés autour d'un projet fédérateur,
- Structurer et formaliser la gestion actuelle de la flotte dans un but d'amélioration continue,
- Bénéficier d'un accompagnement gratuit pour mettre en place la démarche dans la structure.